

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2023-113

Date de la convocation : 07/12/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 83

Conseillers représentés : 12

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Tourelles, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019LABBE José , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 025 NIZET Sylvain , 026LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030HAULIN Eric , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040MATHIAS Frédéric , 041 SEMBENI Alain , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046SINGLIT Benoît , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054VALET Bruno , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 066 OUDIN Denis , 067 ROUSSY Elise , 069OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LEGALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 112 FESTUOT Annie , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert ,

Ont donné procuration : 001 POTRON Pierre (à 015 THIERION Vincent) , 009 HERBAY Christelle (à 011 PERTUS Xavier) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DEPOUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol (à 062 PIEROT Chantal) , 068 HAULIN Bertrand (à 059 LECLERCQ Guy) , 090 PIRAS Caroline (à 092 MOUTON Francis) , 107 COLSON Pascal (à 110 DION Valentine) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 114HAUDECOEUR Agnès) , 111 DUGARD Yann (à 105 CARPENTIER Dominique) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 122 MAROTEAUX Nathalie (à 121 RENOLLET Hubert)

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – DECHETS MENAGERS –
REGULARISATION DU CHAPITRE 20**

Vu la délibération n°DC2023/030 du Conseil communautaire du 12/04/2023 adoptant le budget annexe Déchets Ménagers pour 2024 ;

Considérant qu'au chapitre 23, ont été budgétés 164 000 € pour la modernisation des déchèteries comprenant une partie pour l'étude ;

.../...

Considérant que le début des travaux n'aura pas lieu cette année mais qu'en revanche, afin de pouvoir commencer l'étude, il est nécessaire d'engager la somme correspondante au chapitre 20, et plus précisément à l'article 2031, frais d'études ;

Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative du budget annexe Déchets Ménagers ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE par 92 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (001 POTRON Pierre (Vincent 015 THIERION), 015 THIERION Vincent, 056 DANNEAUX Dominique) :

- D'APPROUVER la décision modificative de la régularisation du chapitre 20 pour le budget des Déchets Ménagers

Dépenses d'investissement :

Chapitre 23, article 2313, Constructions : - 41 000 €

Chapitre 20, article 2031, Frais d'études : + 41 000 €

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Gérald LORFEUVRE

Le Président


Benoit SINGLIT